

**GROUPE DE TRAVAIL  
POLITIQUE DE LA VILLE**

# **LES RAPPORTS ENTRE LA POLICE ET LA JEUNESSE EN FRANCE**



Compte-rendu de la séance du 27/09/2023

**AUDITION DE SEBASTIAN ROCHÉ**

Criminologue, directeur de recherche au CNRS



🕒 Mercredi 27 septembre 2023 de 9h30 à 11h

📍 En visioconférence

👤 **Groupe de travail piloté par** Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers (92) et vice-président de l'AMIF en charge de la Politique de la ville

## I POINTS PRINCIPAUX DE L'INTERVENTION

**Patrice Leclerc** introduit la séance et présente Sébastien Roché. Nous vous avons convié pour essayer de mieux comprendre, par des travaux de recherche, ce qui se joue dans nos quartiers populaires. J'ai lu votre livre et en ai retenu cela : le rapport à la République des jeunes se fait par leur rapport à l'école et à la police.

**Sébastien Roché** est directeur de recherche au CNRS, a travaillé comme conseiller pour des gouvernements étrangers et des grandes institutions internationales telles que les Nations Unis. Il est également l'auteur de [« La France inachevée »](#). Au début de sa carrière, il a davantage travaillé avec des collectivités.

Sébastien Roché s'apprête à publier un ouvrage, [« La police contre la rue »](#), qui revient sur l'histoire du maintien de l'ordre en France, en comparant notre police à celles de nos voisins européens. Ce travail s'appuie notamment sur des entretiens avec des personnalités telles que Michel Delpuech, ancien préfet de Police de Paris.

La police du maintien de l'ordre est la plus politique de toutes les polices. La police française est particulièrement politisée : elle est en contact direct avec le pouvoir politique, ce qui n'est pas le cas dans les pays du nord. En France, le ministre de l'Intérieur est le chef de la police avant tout. Dans les pays nordiques, on a un ministre de l'Intérieur qui fixe les grandes orientations et un chef de la police.

**Ce qui organise le degré de conflictualité dans le maintien de l'ordre, c'est la reconnaissance des droits des citoyens** : plus on leur reconnaît des droits, puis on assouplit le maintien de l'ordre.

Sous la III<sup>e</sup> République, la police ouvre le feu et fait des dizaines, voire des centaines de morts dans la population. Cela reste vrai jusque dans l'après Seconde guerre mondiale puisqu'en 1961, la police va tuer des centaines de personnes en une journée.

Il aura fallu un siècle pour apaiser le maintien de l'ordre en France :

- A partir de 1920, on professionnalise la gendarmerie du maintien de l'ordre (ancêtre des gendarmes mobiles). On instaure l'objectif « zéro mort » consistant à éviter les « conflits brutaux et sanglants ». C'est le grand moteur de la transformation de la gestion du maintien de l'ordre.
- En 1935, on assiste à des émeutes dans un contexte de pression économique et de poussée de l'extrême-droite. Les manifestations en France ne sont pas un droit constitutionnel mais un droit dérivé d'autres droits constitutionnels. Emerge à ce moment-là un droit partiel à manifester. En France, on peut toujours interdire une manifestation. En Allemagne, seul le juge peut interdire une manifestation.
- En-dehors des épisodes liés à la décolonisation en 1961-62, on assiste à un apaisement du maintien de l'ordre qui se poursuit dans les années 70, 80, 90.

- Puis progressivement on va avoir des niveaux de confrontation qui vont remonter. Une des formes principales de contestation montantes : les émeutes face aux violences policières (Etats-Unis, France, Royaume-Uni). On a aussi des manifestations liées à la situation socio-économique.
- Tous les pays européens connaissent des crises comparables, avec des techniques de contestation de groupe qui s'opposent au capitalisme (black blocks), des mouvements écologistes (plateau du Larzac en France), des émeutes urbaines. Face à ces phénomènes comparables d'un pays à l'autre, on a des pays qui font le choix de la désescalade et d'autres pays qui font le choix de l'escalade, comme en France.

En France, c'est une accumulation de choix politiques qui conduit à une escalade. On parle de **gradation dans l'usage de la force**. Dès 1968, on voit l'apparition des grenades explosives en maintien de l'ordre, un usage qui se renforce ensuite en France alors que d'autres pays européens (Allemagne, Grande-Bretagne, pays nordiques) vont refuser ou cesser de les utiliser. C'est la même chose pour les flash-balls plus tard. Avec l'introduction des armes type LBD, les blessures ont explosé en France, à des niveaux qu'on ne connaît pas ailleurs en Europe. A ce moment-là on est sur une ligne d'équilibre : se rapprocher du modèle nordique ou pousser vers plus d'escalade.

## Temps d'échange et questions :

***Quel regard portez-vous sur le tutoiement des jeunes par les policiers ? Comment cela peut-il participer à la violence, à l'escalade décrite ?***

**Sebastian Roché** : on est hors du maintien de l'ordre. A Sainte-Soline, Gérald Darmanin suit la situation et donne les ordres. Dans le cas décrit, les policiers sont autonomes. Des ethnologues qui ont suivi des patrouilles de police ont relevé que les policiers décident de leur environnement de travail, ils ont de la latitude : on appelle ça la « discrétion policière ». Ils choisissent :

- Le contact : la sélection des cibles (qui on aborde, qui on contrôle).
- La manière dont on s'adresse aux personnes abordées. La gendarmerie indique avoir des instructions très sévères de non-tutoiement des adultes. Pour les jeunes, il n'y a en revanche pas d'instructions et la règle c'est de tutoyer tout le monde. Une étude menée à Marseille démontre que les jeunes de toutes ethnies sont tutoyés, pas uniquement les minorités ethniques. Dans tous les autres secteurs, les personnes noires et d'origine arabe sont moins bien traitées.
- Les conséquences du contact : verbalisation ou non, par exemple.

Ce qui fait le carburant du ressentiment, c'est toutes les petites interactions du quotidien. C'est comme ça que les gens se font une idée de l'Etat : cette idée se fait par des contacts concrets.

***Comment se situent les Pays-Bas entre escalade et désescalade ? Il y a eu des cas de tirs à balle réelle il y a peu.***

Ils sont plutôt tournés vers la désescalade, ils n'ont pas d'équipements comme en France (LBD, flash-balls, grenades...). La France fait plutôt partie de la catégorie de la Pologne, de la Grèce, de la Turquie. Il y a en effet des cas de tirs à balle réelle en Europe, mais ils sont rares. La question est la suivante : que fait-on après le tir ?

***Comment ce suréquipement français, et cette orientation vers l'escalade, sont-ils justifiés ?***

C'est justifié par le fait que la police risque de perdre le contrôle sur des situations, et a donc besoin d'un équipement plus offensif pour maintenir le contrôle. Cette demande peut venir des corps policiers et de la gendarmerie ou directement de la classe politique.

***Peut-on déduire que plus il y a une escalade armée, plus la situation va être violente ?***

Vous donnez à un professionnel un équipement, vous le formez : en conséquence, il va y avoir un usage de l'équipement. On ne peut pas avoir de hausse de tirs de LBD sans en fournir. Il y a toujours une antécédence du choix politique sur l'utilisation de l'équipement.

***Peut-on penser que les émeutes qui ont suivi la mort de Nahel sont liées à la vision qu'ont les jeunes de la police ? On a observé deux phénomènes : les attaques de matériel de vidéosurveillance et de commissariats et les pillages.***

Toutes les formes de rassemblement et de protestation sont hétérogènes. Les doctrines de désescalade et d'utilisation tactique de la communication partent du principe que la foule est hétérogène et que l'on peut traiter les éléments séparément (ex : ne pas charger toute la foule au motif qu'il y a des black blocks). On a des personnes qui vont ostensiblement s'en prendre à la police dans la recherche de confrontation. Au moment des émeutes, beaucoup de commissariats ont été touchés. On a eu des phénomènes de pillage qu'on avait peu connus en 2005 en France mais qui avaient eu lieu en 2011 au Royaume-Uni (« shopping riots ») et en fin de journée au moment des manifestations de Gilets jaunes.

Néanmoins, la masse des gens ne s'est pas engagée dans les pillages, mais est plutôt venue manifester un ressentiment qui s'est par exemple traduit par des tirs de mortier.

***Est-il vrai qu'un diplôme de sociologie proposé à la police par l'Université de Lille fonctionne très bien ? Peut-on l'analyser de manière positive ?***

La police est un univers pluriel : on a différents types de directions, qui ont des sensibilités différentes et parfois des rivalités. A l'intérieur des polices, la partie avancée en matière de réflexion c'est la Direction de l'information. Le directeur de la police nationale, avant l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, espérait étendre la durée de formation des policiers (12 mois en France 28 au Danemark, 36 en Allemagne). Quand on lui a demandé de mettre 8000 policiers de plus dans la rue en 5 ans, on a dû rogner sur la durée de formation des policiers.

Ce diplôme concerne environ vingt personnes par an. Sur un total de 150 000 policiers, c'est peu. Si on veut changer une méthode de travail, il faut former ensemble des policiers qui vont travailler ensemble selon le principe suivant : réfléchir différemment ensemble pour ensuite agir différemment ensemble. Un policier qui aura été formé seul va se heurter aux normes professionnelles de son environnement, il va être isolé. Dans un système centralisé, ce sont les changements centraux qui sont déterminants, à savoir les orientations du ministre de l'Intérieur et l'alignement de la hiérarchie sur ce qu'ils en comprennent.

Les chefs de police sont réticents à la formation continue car cela les prive d'agents pendant la durée de la formation.

***Selon vous, quels types d'initiatives de rapprochement police/population peuvent être des pistes intéressantes ?***

Tous les dispositifs périphériques ne changent pas fondamentalement la donne. A titre d'exemple, on voit bien les bénéfices des rencontres entre adolescents et policiers au sein de l'école. Les bons contacts avec les policiers élèvent la culture civique des adolescents. Mais dès qu'ils ont un contact avec les policiers en-dehors de l'école, les bénéfices des interactions positives à l'école sont annulés. On ne peut pas changer le comportement des agents sans changer les instructions qui leur sont données.

***Dans ma ville, on travaille sur les rapports entre la jeunesse et la police. Il y a un lien entre les crises, que l'on enchaîne aujourd'hui, et les révoltes qui se construisent sur***

**ces terreaux. En parlant avec la population, deux choses m'ont marquées : une méconnaissance des aides auxquelles les habitants ont le droit et une haine de la France qui dépasse la police. On réfléchit à une désescalade mais on a aussi un devoir de protection de nos institutions, de notre ville.**

Les plus grandes crises de gestion de l'ordre en France sont liées au fait que des segments de la population se sentent marginalisés politiquement ou socialement ou n'arrivent plus à vivre économiquement. Le sentiment d'appartenance est subjectif et il se distingue de l'adhésion à l'Etat. On peut se sentir très français et penser que la politique menée par l'Etat n'est pas bonne. A l'inverse, on peut détester la France sans s'en prendre aux institutions. On distingue le sentiment national (appartenance à la France) de la culture civique (rapport aux institutions). La fabrication du sentiment d'être français est lié aux contacts que les adolescents ont avec l'Etat (police, éducation...). Quand les ados se sentent mal traités par les représentants de l'Etat, ils l'interprètent comme un signal (« tu ne fais pas partie du groupe »).

C'est très dur de modifier la discrimination localement car elle est un phénomène statistique. Et c'est difficile pour les gens, individuellement, de prouver qu'ils ont été victimes de discrimination. Il y a des gens qui ont sincèrement l'impression de ne pas avoir de comportements discriminatoires.

**En tant qu'élus, on se demande souvent pourquoi certains jeunes ont une haine si démesurée de la France.**

Dans « La Nation inachevée » j'ai essayé de comprendre comment les adolescents se reconnaissent dans la nation et quelles sont leurs attitudes par rapport aux institutions politiques. Deux symboles importants pour eux, qu'ils identifient bien : le maire et le président de la République. On voit que c'est l'accumulation des expériences négatives qui provoque une émotion (la colère) et qui forme la compréhension du système politique. Les jeunes ont deux principaux contacts : l'école (c'est là qu'ils passent le plus de temps) et la police. Lorsqu'à l'école on leur enseigne « liberté, égalité, fraternité » et qu'il n'y a que des élèves issus de minorités ethniques (phénomène de ségrégation), il est difficile pour eux d'adhérer à ces valeurs car le système répartit les élèves en fonction de leur couleur de peau et de leur niveau économique. Ce qui est intéressant dans l'étude menée à Marseille, c'est que les jeunes en France ont une relation plus qualitative avec leurs enseignants que dans d'autres pays, comme en Allemagne. Mais ils disent aussi que l'école dans son ensemble les traite mal. Ils arrivent à faire la différence.

Les enfants, avant 11 ans, sont légitimistes. Ils croient dans l'ordre. Mais ce légitimisme se perd en fonction des expériences vécues. Les premières expériences difficiles avec la police peuvent conduire à un sentiment d'être discriminé au nom de la loi.

Les élus n'ont pas la main sur les principaux mécanismes de frustration que sont la police et l'école. Mais les maires sont malgré tout identifiés comme les figures de l'Etat, tout comme le président de la République.

On interprète souvent leur attitude comme un rejet de la France : en réalité, ils veulent construire une double identité. Être Français et autre chose.

**Patrice Leclerc : vous touchez le sujet de la faiblesse de nos moyens, mais vous soulevez aussi des pistes. Dans ma commune, j'essaie de travailler des expériences positives entre jeunes et élus. Par exemple, quand on fait des distributions alimentaires, on prend des jeunes avec nous. On a aussi un adjoint qui va faire des maraudes avec des habitants. L'objectif est de montrer qu'il n'y a pas que dans la religion qu'il y a de la solidarité, qu'il peut y en avoir dans le service public.**

**Les adultes ont une grande responsabilité dans tout cela, pas uniquement les parents mais bien l'ensemble des adultes. Il faut donner plus de place à la jeunesse, mettre en**

**place des politiques qui vont dans leur sens. On met souvent leur raisonnement de côté.**

Les émotions comptent énormément. Biologiquement, on est faits pour comprendre le monde de manière émotionnelle. Le raisonnement ne peut pas supplanter les émotions. Les travaux menés sur la jeunesse dans les quartiers défavorisés montrent qu'ils perdent foi dans le vote, dans la politique, avant même d'être en âge de voter.

**Y a-t-il des expériences sur des polices municipales d'un contrôle par les populations ?**

C'est difficile d'imaginer un contrôle de la police par les citoyens, pour des raisons juridiques. Mais il y a en effet des formes d'ouverture de la police vers leur environnement social. Dans les formes d'interface entre police locale et population, on voit que la police réussit à contrôler le fonctionnement de ces interfaces. C'est notamment le cas aux Etats-Unis. Au Royaume-Uni, la loi prévoit que les plans de sécurité prennent en compte l'avis de la population. C'est quelque chose qui pourrait éventuellement être fait localement en France. Cela implique néanmoins un suivi et de former les agents à se faire disputer par les citoyens. Il faut faire en sorte qu'ils soient revalorisés, en retirent quelque chose, pour susciter leur adhésion.

**La police municipale est sous le contrôle du maire. Le maire est élu. C'est déjà une forme de contrôle du citoyen.**

Celui qui va souffrir du contrôle, c'est l'utilisateur. La question de l'élection du maire et de son contrôle de la police municipale est distincte de la question des usagers.

**Est-ce qu'une enquête de satisfaction peut être intéressante ?**

Des pays ont développé des enquêtes locales. C'est un peu difficile techniquement car il faut définir les « usagers » de la police et les toucher. C'est plus facile à faire « au guichet » (auprès de ceux qui ont appelé la police) qu'auprès des personnes qui ont eu un contact avec la police à l'initiative de cette dernière.

Patrice Leclerc remercie Sebastian Roché pour son intervention.

## LISTE DES INSCRITS :

NOM	PRENOM	FONCTION	COMMUNE
AIT-OUARAZ	SAÏD	Maire adjoint	ANTONY
Alquier	Nicole	Conseillère municipale	Le Chesnay-Rocquencourt
Bailly	Dominique	Maire	Vaujours
BALLET	Jean-Marie	Adjoint au maire	Puteaux
Benhamra	Zakaria	Adjoint au maire chargé de la politique de la ville	Noisy le sec
Bourdier Charef	Angelina	Maire adjoint	Asnières sur Seine
Cabarrus	Gerard	Conseiller municipal delegue	Gouvernes
CIRRI	Francesca	chef de service	Sceaux
CONESA-ROUAT	Agnès	Maire-Adjointe	Carrières-sur-Seine
Couvidat	Yvan	Maire adjoint jeunesses et sport	Évry-Courcouronnes
Didierlaurent	Denis	maire adjoint jeunesse education enfance et politique de la ville	LE MEE SUR SEINE
DJEBBARI	David	Responsable de Service	LE PLESSIS TREVISE
DOUCOURE	Dayan	Élu	Noisy Le Grand
FABRE	Sandrine	Coordinatrice du CLSPD	LE PLESSIS-TREVISE
FERDY	Emilie	Chef de projet cohésion sociale	Ville de Montereau-Fault-Yonne
Guillon	Bruno	Policier Municipal	Buc
HAYES	Jean-Baptiste	Chef service Tranquillité urbaine - Coordonnateur CLSPD	SCEAUX

Houcini	Mohamed	Conseiller municipal	Fontenay-aux-roses
Kordjani	Mustapha	Conseiller délégué à la prévention santé et à l'handicap	Châtenay Malabry
Ladislav dalaize	Cindy	Adjointe au maire	Villeneuve Saint Georges
Lahana	Sandrine	Coordinatrice prévention et sécurité	Chilly-Mazarin
Lamoury	Seddik	Directeur adjoint de cabinet	Vigneux sur seine
LE MOAL	ALICE	conseillère départementale - adjointe au maire	CLICHY
levy	stéphane	directeur financier rattaché à une collectivité locale	rueil malmaison
Levy	Stéphane	Directeur administratif et financier rattaché à une collectivité locale	Rueil malmaison
LOBRY	ERIC	Maire adjoint	Jouy le Moutier
Lugagne Delpon	Tristana	Chef de service Prévention	Argenteuil
Menicacci-Ferrain	Maria	Adjointe au maire	Saint-Michel-sur-Orge
MERY	Françoise	adjointe securite	carrieres sous poissy
PICARD	Sonia	Responsable CCAS et chef de projet PDV	CCAS ARNOUVILLE
provotal	micheline	Adjointe lien social et finances vices présidente du CCAS	villiers sur orge
RAHMANI	Said	Adjoint au maire de Sarcelles	Sarcelles
rousseau	lucienne	Elue à la santé	Le plessis trevise
Sackho	kourtoum	Adjointe au Maire	AUBERVILLIERS
SASSI	Myriam	Chargée de projet PDV	Les Ulis
Saussac	Alain	1er adjoint En chargé tranquillité publique, salubrité, prévention	Dammarie-lès-Lys
Sourd	Françoise	Maire adj	L'Hay
SURVILLE-PERAFIDE	Tony	Direction de la Prévention et de la Sécurité	PUTEAUX
Villemin	Virginie	Elue	Evry-courcouronnes
Yahmi	Séréna	Elue	NOISY LE SEC